

EXPRESSION POLITIQUE – SEPTEMBRE 2017

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER **TEXTE DE P.FAYOLLE**

La maison médicale à Crépy-en-Valois est, me semble-t-il, un faux problème ! La réalité est tout autre.

L'un des problèmes sous-jacent de la situation ce sont les nouveaux médecins qui malheureusement manquent cruellement, et ce à l'échelon national. Seuls 10 % des médecins en position d'exercer choisissent la médecine libérale. Les professionnels de santé tirent la sonnette d'alarme depuis des décennies au sujet du numerus clausus qui causerait ce déficit de médecins généralistes. La date de cette situation dramatique était connue et rare sont les hauts politiques de l'État qui s'en sont émus ! La preuve en est, ceci est le constat arithmétique de la situation.

Autre chose : les modes de vie et de travail ont évolué. La nouvelle génération de médecins souhaite se focaliser sur la médecine sans avoir le poids des charges administratives, toujours plus lourdes. Ils préfèrent travailler dans des groupements leur permettant d'échanger entre professionnels de santé.

Des faits que la Municipalité prend en compte pour enrayer la désertification médicale à Crépy-en-Valois. Alors n'en déplaise aux donneurs de leçons ! Le dossier médical n'a pas pris de vacances tout comme les personnes en charge du dossier à la demande de Monsieur le Maire.

Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT **TEXTE DE A. FOUBERT**

Le maire fait sienne l'affirmation de Talleyrand : « En politique, ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai »

La dette semble être devenue le guide exclusif du maire et son unique obsession. Seul l'avenir intéresse les Crépynois, mais le passé et le présent l'éclairent ; en voici l'historique.

Elle date essentiellement de la période précédant 1995 afin notamment de créer la zone industrielle, pour maintenir et développer l'emploi à Crépy-en-Valois. En 1995, elle a atteint son maximum. Le maire oublie qu'il a fait partie de la majorité de 1983 à 2011, et fustige ses prédécesseurs. Avant 1995, B. Fortier était responsable des Finances et le seul à siéger dans la majorité du conseil municipal. Cette dette, il en est à l'origine, il se doit de l'assumer.

Durant les 3 mandats qui suivirent 1995, la dette a diminué chaque année, hormis les années où furent créés le passage sous les voies ferrées, l'aménagement du Bd Victor Hugo et le cinéma. Fallait-il pour accélérer le désendettement se passer de ces équipements ? NON ! bien sûr ! Malgré cela, nous l'avons diminué durant notre mandat.

Contrairement au maire, nous pensons que les finances ne sont pas une fin en soi, mais un outil aux services des populations.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

**GROUPE JÉRÔME FURET
TEXTE DE J.FURET**

En ce mois de septembre, une bonne nouvelle attend les habitants de Senlis. Ils peuvent désormais bénéficier du très haut débit, via la fibre optique. Les élus de cette commune, qui compte le même nombre d'habitants que la nôtre, ont su faire les bons choix, au bon moment. Ils ont ainsi rejoint très tôt le syndicat mixte de l'Oise très haut débit (SMOTHD).

Les élus de l'actuelle majorité municipale de notre commune, comme ceux de la précédente, ont de leur côté longtemps jugé qu'il était urgent d'attendre...

Pour finalement se rendre à l'évidence, sous notre pression. Le 5 juillet a enfin été votée l'adhésion de notre commune au SMOTHD. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision. Mais nous ne pouvons que regretter le temps perdu. Car cette tardive adhésion fait que nous ne serons pas reliés à la fibre optique avant 2019. Dernier arrivé, dernier servi.

Bruno Fortier, le maire, se réjouit désormais d'avoir obtenu des délais de paiement sur ce dossier. La ville ne commencera à régler sa dette, qui sera étalée sur cinq ans, qu'à partir de 2020. C'est donc la municipalité suivante qui sera chargée de régler l'addition de ses attermolements...

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

**GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR
TEXTE DE JEAN-PAUL LETOURNEUR**

Notre ville, contrairement aux dires de ses maires successifs est une cité dortoir, comme en témoignent, les statistiques établies pour le Conseil départemental.

L'Oise compte environ 300.000 actifs, **mais moins de 22% d'entre eux travaillent dans leur commune de résidence** – près de 30 % soit 87.000 salariés résidant dans l'Oise, vont travailler hors du département, essentiellement en région parisienne dont 18.000 à Paris et 13.000 à Roissy, qui viennent principalement des cantons de Crépy-en Valois, Senlis et Chantilly.

Le territoire Valois-Halatte connaît le taux le plus élevé avec 45 % du total des actifs. Le reste se répartit entre la Somme (4000) la Normandie (3000) et l'Aisne (2000). **Inversement, 39% des emplois de l'Oise, sont occupés par des personnes n'y résidant pas** ; la moitié provient de l'Île de France, l'autre moitié de l'Aisne, la Somme et la Normandie.

Depuis 40 ans, les 25 communes du canton ont été représentées au Département de l'Oise successivement par un élu divers droite, un communiste, un RPR, et un socialiste. **Tous mes prédécesseurs ont été dessaisis de leur mandat, par une défaite électorale, malgré un clientélisme sans limite !** Le mandat départemental est pourtant instructif en bien des domaines.

**Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois**

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

La responsabilité d'un Maire dans les décisions qu'il doit prendre pour l'aménagement de sa ville peut avoir des conséquences graves pour ses habitants. Les 25 familles qui habitent dans la résidence Gabriel rue Alfred Sauvy en subissent les effets négatifs au quotidien. Cette immeuble qui a été construit en pleine zone industrielle, au bord du trottoir, et en toute légalité puisque le Maire a accordé au promoteur le permis de construire, voit passer sous ses fenêtres plus de 600 camions par jour... Je vous laisse imaginer le calvaire journalier que vivent ces habitants qui ne peuvent jamais ouvrir les fenêtres, à cause du bruit infernal et de la pollution des gaz d'échappement des camions.

Arrêtez M. le Maire de construire des habitations dans cette zone industrielle, essayez plutôt d'y faire venir des entreprises nouvelles.

Ces familles excédées, m'ont remis une pétition pour exiger le détournement de tous les poids lourds par la nouvelle rue tracée un peu plus haut.

Accompagné de leur représentant, Je vais remettre au Maire cette pétition, qui nous l'espérons sera prise en compte au plus tôt, et permettra ainsi à ces Crépynois de retrouver une vie normale et sereine.

Michel Houllier (groupe En avant pour Crépy-en-Valois)